



DEC_0101_2025

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION LE THÉÂTRE BASCULE

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;
VU l'arrêté n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de Troisième Maire-Adjoint en charge de la Culture et du Patrimoine,

CONSIDERANT la programmation culturelle du festival des Mascarets 2025,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec l'association Le Théâtre à Bascule domiciliée Rue de la Madeleine 61340 Préaux pour trois représentations du spectacle « Balles au centre » le 30 juin dans le quartier de l'Europe, le 1^{er} juillet dans le quartier des Etangs et le 3 juillet à Saint Germain Village pour un montant de 4.841,90 €, le règlement s'effectuera comme suit :

- 1.300 € par le Réseau ReNar
- 3.541,90 € par la ville de Pont-Audemer

Fait à Pont-Audemer, le 29 avril 2025

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation



Julien TIMON